



Apprêt plastique MOTIP Plastic Primer pour traiter les surfaces non traitées de différents types de plastique. L'apprêt plastique MOTIP Plastic Primer offre une excellente adhérence, ne nécessite pas de ponçage et recouvrable par toutes les peintures.

N° comm.: 04063, 880103

Qualité & propriétés

Séchage rapide
Excellente adhérence
Re-pulvérisable avec tous les systèmes de laque
Ne convient pas au traitement du PE

Données physiques & chimiques

Base: Résine de polyoléfine
Nom de la couleur: transparent
Odeur: Caractéristique
Finition: matte, 10 ±2
Efficacité:

- 400 ML – 2.0 - 3.0 m²
- 150 ML – 0.75 -1.2 m²

Sec hors poussière: 10 min
Totalemment sec: 10 - 15 min
Recouvrable: 10 - 15 min
Supports: Plusieurs types de plastique.
Température de fonctionnement minimale: 10 °C
Température de fonctionnement maximale: 25 °C
Point d'inflammabilité:

- n.a.
- n.a. °C

Résistance aux températures: 110 °C
Stabilité de stockage: 10 années
Contenu:

- 400 ML
- 150 ML

Mode d'emploi

Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.

Prétraitement : La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse. Si nécessaire, poncer légèrement la surface, grain 600.

Traitement : La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse. L'aérosol doit être à température ambiante. Meilleure température de traitement 15 à 25 °C.

Avant utilisation, agiter l'aérosol pendant 2 minutes et vaporiser sur un échantillon. Distance jusqu'à la surface à traiter d'environ 25 à 30 centimètres.

Appliquer l'apprêt plastique en deux (2) couches fines au maximum. Après séchage, sans ponçage, repulvérisable avec tous les systèmes à laque.

Après utilisation, nettoyer la valve (tenir l'aérosol à l'envers et appuyer sur la buse pendant environ 5 secondes).

Le temps de séchage dépend de la température ambiante, de l'humidité dans l'air et de l'épaisseur de la laque appliquée.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Août 4, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.